

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4681>



## Vote 4 : CAPA ou CCP

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Elections professionnelles 2014 -



Date de mise en ligne : dimanche 9 novembre 2014

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Les Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA) gèrent par corps les carrières individuelles des personnels (accès au corps, avancement d'échelon, promotion à la hors classe, mutations, conseil de discipline... suivant les corps les compétences sont réparties différemment entre l'échelon national et l'échelon académique).**

**Pour les collègues non-titulaires (AED ou enseignants) les Commissions Consultative Paritaires jouent un rôle similaire. Pour les CCP, on ne vote pas pour une liste de candidats mais pour une liste de syndicats.**

Les collègues "chaire supérieure" ne sont pas concernés par ce vote car leur carrière est entièrement gérée au niveau national.

Corps	Professions de foies
Agrégés	
Certifiés	
CPE	
DCIO-COPsy	
PEGC	

## Vote 4 : CAPA ou CCP

---

AED-AESH	
Contractuels	